Régie de l'énergie Québec
Bureau du secrétaire

Montréal, le 14 novembre 2022

Par dépôt électronique (SDÉ)

Me Vincent Locas, avocat
Conseiller juridique principal
Affaires règlementaires et réclamations
Énergir
1717, rue du Havre
Montréal (Québec) H2K 2X3

Objet : Demande d'approbation du plan d'approvisionnement et de modification des Conditions de service et Tarif d'Énergir, s.e.c. à compter du 1er octobre 2022
(Dossier R-4177-2021 Phase 2)

Maître Locas,

La Régie de l'énergie (la Régie) a bien reçu votre correspondance de ce jour requérant un délai additionnel pour le dépôt de la mise à jour des informations relatives à la Cause tarifaire 2022-2023 par Énergir dans le cadre du dossier susmentionné.

Compte-tenu des motifs invoqués, la Régie accorde à Énergir le délai demandé et attendra donc le dépôt de la pièce relative à la mise à jour au plus tard le **14 novembre 2022 à 16h** et le dépôt des pièces relatives aux Conditions de service et Tarif au plus tard le **15 novembre 2022 à 16h.**

Veuillez agréer, Maître Locas, l'expression de nos sentiments distingués.

(S) Natalia Lis

Natalia Lis pour
Véronique Dubois, avocate
Secrétaire de la Régie de l'énergie

NL/nl

Place Victoria, Case postale 001
800, rue du Square-Victoria
2e étage, bureau 2.55
Montréal (Québec) H4Z 1A2
Téléphone : 514 873-2452
Sans frais : 1 888-873-2452
Télécopie : 514 873-2070
www.regie-energie.qc.ca